

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 15 Décembre 2016

L'an deux mille seize et le quinze décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 07 décembre 2016.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – CROZIER – BEUGNET – GRENIER –
GAUTHIER – PIQUEMAL – BOUNIARD – LEBRAT – JOLLIVET –
CORNET – HILAIRE – TESTON.

Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mme BEUGNET.
M. EUVRARD a donné procuration à M. BOUNIARD.

Absent : M. RIFFARD

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

**Objet : Ouverture de crédits sur le B.P 2017.
BUDGET PRINCIPAL.**

Conformément aux prescriptions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir les crédits d'investissement ci-après dans la limite du quart de ceux inscrits au Budget Primitif 2017.

.../...

Il précise par ailleurs que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2017.

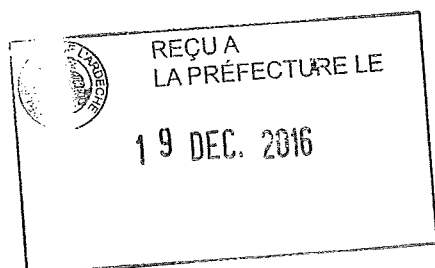
Programme		Chapitre imputation	Montant
N°	Intitulé		
10004	Acquisition de matériel informatique et divers.	21	1 400 €
10006	Travaux divers et écoles.	21	10 000 €
17	Travaux bâtiments communaux	21	20 000 €
10005	Voirie	21	14 500 €
TOTAL			45 900 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses décrites ci-dessus.
- PRÉCISE que l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses décrites ci-dessus ne pourront être réalisées qu'après le 1^{er} janvier 2017.
- PRÉCISE que ces dépenses seront inscrites au B.P 2017.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 15 décembre 2016.

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine,
Le 16 décembre 2016,
LE MAIRE
André VOLLE



.../...